Zeitschrift: Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique

Herausgeber: Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique

Band: 24 (2012)

Heft: 95

Artikel: Des panneaux solaires dans le pré?

Autor: Falk, Marcel

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-970949

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Des panneaux solaires dans le pré?

Le virage énergétique modifiera profondément le paysage suisse. Mais il faut éviter qu'il ne le mite. Par Marcel Falk

e plat pays du nord de l'Allemagne est dominé par des turbines éoliennes hautes de 100 mètres et rassemblées sur des sites distants d'à peine quelques kilomètres les uns des autres. Sont-elles élégantes? Ou dénaturent-elles le paysage? Quoi qu'il en soit, l'éolien produit aujourd'hui, en Allemagne, environ 8% du courant électrique. A quoi ressemblerait une Suisse couvrant 50% de sa consommation énergétique actuelle en énergies renouvelables? Selon un scénario, tel pourrait être le cas dans moins de quarante ans. Et impliquerait de coiffer 40% des toits de panneaux solaires, de construire 1700 nouvelles petites centrales hydroélectriques et de disposer de 600 installations éoliennes au lieu de 28. Sans compter la géothermie et une exploitation accrue de la biomasse.

«La Suisse doit massivement augmenter sa production d'énergie renouvelable et éviter, ce faisant, de répéter les erreurs qui ont entraîné le mitage du territoire », note Urs Neu. Ce chercheur a dirigé une étude des Académies des sciences et exploré avec 50 experts les conflits potentiels d'un tel scénario, mais aussi les solutions envisageables. Résultat: une sorte de fil conducteur de la conciliation, intitulé «Solutions possibles pour la Suisse dans les conflits entre les énergies renouvelables et l'utilisation du territoire» (www.akademien-schweiz.ch/fr).

Urs Neu admet que les désaccords n'ont pas épargné les groupes d'experts: « Certains refusaient même que l'on évoque dans le rapport l'éventualité de construire des installations solaires dans les zones non bâties. » Alors que semblables projets font déjà l'objet de débats publics, comme au bord du lac de Walenstadt. Mais tout le monde était d'accord sur un point: planification énergétique et aménagement du territoire doivent aller de pair, et la coordination mérite d'être renforcée. « Le soleil et le vent ne sont pas disponibles dans les mêmes proportions dans tous les cantons, rappelle le chercheur. Si nous voulons des installations aussi efficientes que possible, nous aurons à nous concerter au niveau national. »

En termes d'aménagement du territoire, des zones dites prioritaires, réservées et interdites d'exploitation devraient être définies. Le rapport prévoit de déclarer zones prioritaires les paysages déjà marqués par la technologie, convenant à la production d'énergie renouvelable. Dans les zones les plus protégées, en revanche, on renoncerait à toute installation. Le Conseil fédéral va dans la même direction. Son paquet de mesures, en consultation jusqu'en janvier 2013, prend en compte les points cruciaux de l'utilisation du territoire.

«L'objectif est d'agir autant que possible dans le sens de la protection de la nature et du patrimoine, mais aussi de l'agriculture et du tourisme, tout en produisant suffisamment d'énergie renouvelable, résume Urs Neu, pour qui les conflits – et donc les compromis – sont inévitables. On finira probablement par s'habituer à ces installations. En Allemagne, les panneaux solaires sur les toits sont désormais considérés comme une caractéristique visuelle banale des lotissements.»

Intégration dans le paysage. La centrale solaire des Forces motrices bernoises de Mont-Soleil. Photo: Heinz Leuenberger/Desair/ Keystone

